

La Lettre

aux Cadres Supérieurs & aux Médecins



Élections GPF SNCF 2018

*Modernisons ensemble
le dialogue social au 21^e siècle !*

L'UNSA-Ferroviaire, première organisation syndicale du Groupe Public Ferroviaire SNCF dans l'Encadrement, fait le point chaque année avec la Direction sur la révision salariale des Cadres Supérieurs, plus précisément, sur le cadrage de l'augmentation Individuelle et de la part variable collective et individuelle.

Notre note d'information annuelle décrivant le process de la Révision Salariale est toujours particulièrement appréciée par les destinataires.

L'UNSA-Ferroviaire intervient aussi sur l'amélioration des critères d'évaluation, sur le dimensionnement des fourchettes de pondération (en particulier pour la première année de prise de poste) et l'amélioration de la part variable pour les agents détachés.

L'UNSA-Ferroviaire défend une vision système du Ferroviaire et une approche sur le périmètre du Groupe SNCF dans les revues managériales. Elle demande plus de transparence dans les offres de poste.

L'UNSA-Ferroviaire négocie pour le maintien et l'amélioration de la formule de prévoyance spécifique des Cadres Supérieurs.

Après la mise en application de la réforme « Nouveau pacte ferroviaire » Il est probable que SNCF incite les Cadres Supérieurs à quitter le Statut pour rejoindre le nouveau cadre social qui sera mis en place, à l'instar des Cadres Dirigeants.

*Représentative à la SNCF et dans la Branche Ferroviaire**, *L'UNSA-Ferroviaire* sera à vos côtés pour négocier, pour vous accompagner, pour défendre vos intérêts dans les transformations du Groupe SNCF.

L'UNSA-Ferroviaire défend également la qualité et la pérennité de l'ensemble de notre service médical, de soins, du travail et d'aptitude.

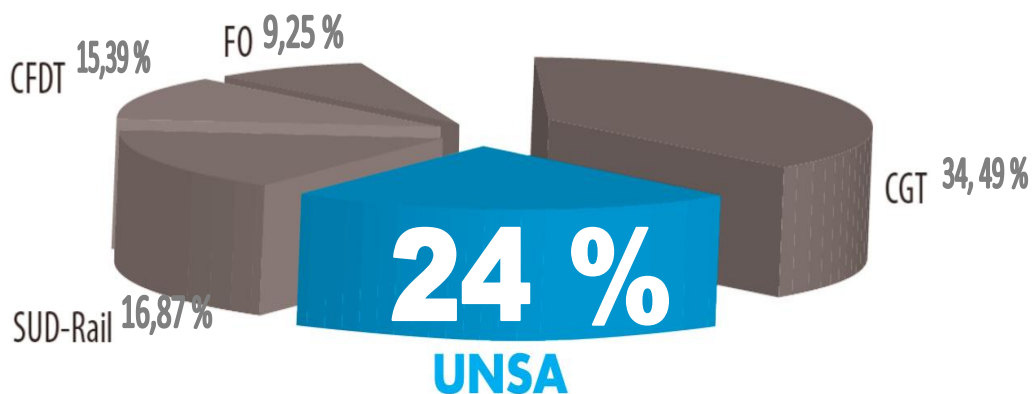
Depuis trois ans les médecins sont représentés dans toutes les instances les concernant, grâce à la participation d'une déléguée médecin **UNSA-Ferroviaire** aux réunions de Délégué du Personnel, d'aptitude, à la Commission supérieure de la santé, lors de discussions au ministère.

Des droits d'alerte et des Demandes de Concertation Immédiates, ont permis de soutenir et d'aider des médecins en difficulté.

L'UNSA-Ferroviaire continue à œuvrer pour le respect de l'indépendance des médecins dans leurs décisions et dans leur organisation et pour leur reconnaissance en tant que Cadre Supérieur.



* POIDS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DANS LA BRANCHE FERROVIAIRE



La CFTC (< 2 %) et la CFE-CFC (< 2 %), bénéficiaires jusqu'à lors "de la loi dite de présomption d'irréfragabilité", ne siègent plus aux négociations car déclarées "non représentatives dans la Branche ferroviaire".

Vos Contacts :

Thierry Salmon
Administrateur
SNCF Réseau

Thierry Marty
Administrateur
SNCF Mobilités

Docteur Gallavardin
Réfèrent Médecin UNSA

Réfèrent CS UNSA
06 21 82 32 01



Vote électronique
du 16 au 22 Novembre 2018

Élections GPF SNCF 2018

Modernisons ensemble
le dialogue social au 21^e siècle !

Moi je soutiens



Vote électronique
du 16 au 22 Novembre 2018

www.unsa-ferroviaire.org